

**LE REGIME POLITIQUE EN TUNISIE DE 1957 A 2011 :
ELEMENTS DE DIAGNOSTIC ET QUELQUES ECLAIRAGES SUR SES
DYSFONCTIONNEMENTS MAJEURS**

Sémi CHERIF

Les débats ayant porté sur « le régime politique » en Tunisie de 1957 à 2011, nous ont fortement incité à aborder ce thème, et à vouloir y contribuer, convaincus que nous sommes de l'utilité de disposer aujourd'hui d'un diagnostic rigoureux de la crise profonde, une des causes essentielles ayant amené le pays à connaître les événements couronnés par le 14 janvier 2011, qui a fini par secouer la société tunisienne à différents niveaux.

L'élaboration d'un tel diagnostic d'une manière exhaustive¹, quand bien même il aurait été intéressant de s'y atteler, aurait été laborieuse et difficile à faire parce qu'elle ne peut être que l'output d'un travail collectif réunissant et mettant à contribution plusieurs profils pour pouvoir gérer la multidimensionnalité du sujet à traiter et la période relativement longue devant être couverte.

De ce fait, et de par l'objet de cet essai² nous avons opté pour une approche, certes réductrice, mais présentant l'avantage de permettre de composer avec la complexité d'un tel exercice et d'avoir un diagnostic suffisamment élaboré pour autoriser l'identification des dysfonctionnements majeurs ayant conduit à cette situation de crise dans laquelle s'est trouvé plonger le pays.

Il est à signaler, enfin, que l'analyse que nous avons essayé de mener sur ce sujet a été conduite sous forme de deux essais : le premier, présenté dans ce qui suit, est consacré à la présentation et à la discussion de ces dysfonctionnements et aux enseignements qui peuvent en découler ; le deuxième, à venir, se donnera pour objet de mener une analyse comparative entre les périodes de pouvoir de Bourguiba et de Ben Ali pour apporter quelques éclairages pouvant servir de matière aux discussions s'articulant autour de la question : faut-il les considérer comme deux régimes différents ou de variantes d'un même régime ?

En l'absence d'un Etat fort...

Il serait indiqué de souligner au tout début de cet essai que, comme pour la plupart des autres domaines, les dysfonctionnements dans le domaine du politique sont divers et multiples.

Pour en discuter, nous allons essayer de les présenter d'une manière synthétique en les regroupant selon leurs principaux vecteurs générateurs.

Dans ce cadre, nous considérons que le premier vecteur, qui mérite d'être distingué, a trait au fait que l'une des résultantes majeures du système politique, ayant pris place depuis l'indépendance, a été la privation du pays de l'émergence d'un Etat fort sachant que l'expérience montre, et les politologues le démontrent, qu'un tel Etat ne peut coexister ni avec un régime totalitaire ni avec un régime de dictature.

En effet, on peut affirmer que, tout au long de ces cinquante dernières années, il n'y a pas eu, bien qu'à divers degrés selon les hommes et les différents contextes historiques connus par le pays, une véritable volonté politique pour doter le pays d'un tel Etat qui aurait trouvé sa pleine expression dans un fonctionnement reposant sur la primauté de la loi, l'indépendance de la justice, la consécration au niveau des textes et de la pratique du principe de la citoyenneté et l'émergence d'institutions

forçant le respect par la transparence de leur action et la compétence de leurs dirigeants.

En revanche, le pays a connu un processus ininterrompu de désubstantialisation de l'Etat³ dont l'identification des séquences et leur explication sont à rechercher et à mettre en correspondance avec la lecture que faisaient « l'Etranger », le « Prince » et ses courtisans de leurs intérêts et de la dynamique des équilibres et des rapports de force qui en découlaient.

Par conséquent, le pays a toujours souffert et a été largement handicapé dans son développement socio-économique et surtout dans son développement politico-culturel par un système qui n'avait d'autre préoccupation réelle que de s'assurer et de se donner une latitude lui permettant de préserver ses intérêts ayant pour corollaire l'absence d'un Etat fort, pour ne pas dire tout simplement la négation de l'Etat.

L'allégeance au Chef, la seule allégeance acceptée par le régime... et une identification « dangereuse » entre Etat, Pays et Régime Politique...

Le système politique, auquel a donné lieu toute cette évolution, ne peut être saisi dans son essence qu'en prenant en considération qu'il reposait fondamentalement, et en amont, sur le fait qu'il ne peut y avoir d'autre allégeance « acceptée et autorisée » dans ce système que celle qu'on doit ou plus, précisément, qu'on se doit de vouer au « Chef ».

Il est à faire remarquer que cette allégeance a fini par donner naissance, dans la majorité des cas, au deuxième vecteur ayant engendré, ce que nous considérons comme étant, les dysfonctionnements majeurs du système : à savoir l'identification qu'il fait entre Etat, Pays et Régime Politique et le tout se cristallisant autour d'une Personne, le « Chef », considérée comme la source première de toute légitimité et détentrice de tous les Pouvoirs et de tous les droits.

L'Alchimie entre cette identification et ce type de légitimité a généré une logique de fonctionnement du système qui se distingue de celles connues historiquement par l'humanité pas tellement de par la concentration de Pouvoir qui la sous-tend mais surtout en termes de latitude qu'elle confère dans son exercice à la Personne qui le détient.

En effet, nous considérons que cette logique ne peut être assimilée à celle où le Pouvoir dont disposait le « Chef » reposait sur une légitimité divine⁴, ou encore celui ayant prévalu dans les systèmes totalitaires supposant l'existence d'une idéologie s'érigeant en « vérité absolue » qui ne souffre d'aucun conteste possible et conférant à l'élite qui la maîtrise et plus particulièrement à son Chef, garant de son respect et de sa mise en œuvre, un Pouvoir absolu.

Il ne s'agit aucunement par ces propos de défendre les régimes totalitaires, et leur prétendue « vérité absolue », qui ne peuvent être que détestés et détestables, mais de mettre en exergue le fait que dans les régimes qui ont sévi dans la majorité des pays arabes dont la Tunisie, cette dimension divine ou idéologique, sur laquelle

s'appuyaient les régimes totalitaires, qui aurait pu exercer une sorte de contrainte ou de limite à l'étendue et à l'exercice du Pouvoir n'existait même pas.

Donnant lieu à une variante particulière des régimes totalitaires reposant sur une sorte de vérité axiomatique...

Ces régimes représentent, du coup, une variante très particulière des régimes dictatoriaux et totalitaires qui mérite certainement d'être étudiée d'une manière très approfondie et qui repose sur l'existence d'une sorte de « vérité axiomatique », en ce sens qu'elle n'est pas à démontrer et qu'elle ne peut être discutée, à savoir la connaissance par le Chef « du Bien du peuple ».

En d'autres termes, le Chef n'avait même plus besoin de puiser sa légitimité dans l'application du « Bien » dont la définition lui aurait été extérieure parce que le Chef incarnait et devenait tout simplement le « Bien ».

On comprend alors pourquoi cette vision des choses était toujours accompagnée du discours expliquant que la pratique politique qui en résultait était d'autant plus « naturelle » qu'elle devait aussi prendre en charge un Peuple n'ayant pas encore atteint « la maturité nécessaire » lui permettant d'identifier ce « Bien ».

C'est par conséquent, cette immaturité « prêtée » au Peuple qui, pour les tenants de ce discours, faisait qu'il ne pouvait être que dans le « besoin » d'avoir un guide qui se devait de « répondre » à l'appel du devoir, d'assumer cette responsabilité morale et d'accepter cette mission de le transformer en une Nation civilisée et développée.

C'est l'accomplissement de cette mission « patriotique et humaine », lui conférant le statut de « leader » avéré, qui lui donnait cette légitimité et faisant de lui, de sa volonté et de sa vision, s'il en avait une, la seule « vérité absolue » du système qui se trouvait d'autant plus « vraie » que le leader pouvait également se prévaloir d'une légitimité historique du fait qu'il se présentait comme étant « le combattant suprême » ayant conduit la lutte nationale pour « l'indépendance » du pays.

Glorifié et élevé au rang de « Père fondateur de la Nation », il était, ainsi, appelé à poursuivre, en quelque sorte, cette mission qui a été longtemps mis en avant par le colonisateur consistant à permettre au peuple, immature et inculte pour pouvoir s'assumer et décider de son destin par lui-même, d'accéder à la civilisation et de se développer pour aller progressivement après son éducation vers plus de liberté et de participation dans la gestion de la vie publique et dans la prise de décisions.

Il est bien entendu que la détermination des séquences et du rythme de ce processus ne pouvait relever que de l'appréciation du « Chef » qui est le seul à pouvoir en juger du moment qu'il lui appartenait à lui et à lui seul de veiller sur sa conduite et de décider de sa progression.

Avant de poursuivre notre discussion, nous voulons souligner concernant cet aspect « allégeance » qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec loyauté et que l'une de ses traductions directes est qu'elle a constitué la plate-forme servant de socle à tout ce qui a trait au culte de la personnalité, au niveau de la culture politique, et à tout ce qui

est en relation avec la personnalisation du pouvoir, au niveau de la pratique politique, qui constituent la règle de base du fonctionnement de « l'Etat », pour le peu qu'il ait existé, aussi bien dans sa dimension institutionnelle que politique.

Où par essence le statut d'opposant ne peut même pas exister... et où l'être humain ne peut avoir d'autre valeur que celle que le système « veuille » bien lui donner...

Il convient de faire remarquer que dans pareil système, et nous tenons là un élément clé de sa conception du politique et de ce qu'on peut qualifier de sa cohérence interne, on considère tout « naturellement » qu'il ne peut y avoir de « véritable » opposition et que le statut d'opposant ne peut « normalement » exister.

En effet, et à défaut de pouvoir lui reconnaître une quelconque existence, ce système ne peut percevoir l'opposant qu'en tant que traître, sur le plan politique, ou encore en tant qu'ingrat, sur le plan moral, et dans le meilleur des cas en tant que personne égarée, instrumentalisée par « l'Etranger », qui peut toutefois bénéficier de la compréhension et de l'indulgence du « Père de la Nation » mais après « rédemption » qui de préférence doit prendre une forme tangible et publique.

D'une manière plus générale, et nous abordons là un autre vecteur des dysfonctionnements majeurs du système, la personne humaine ne peut y être respectée pour elle-même et l'individu ne peut avoir de valeur qui lui est propre.

Le respect de la personne humaine, comme pour tout le reste, est fonction de l'allégeance au Chef et au système, et l'individu n'a d'autre valeur que celle que le système veuille bien lui reconnaître, voire lui « affecter ».

C'est ce rejet de toute valorisation autre que celle qui dériverait de l'allégeance qui fait que dans ce système, exigeant une forme très particulière du « reniement de soi », on ne peut qu'être à la recherche de soutien et de proximité du « Chef », et à défaut, de ses Proches et de sa Cour dans le cadre d'une véritable compétition et d'une course effrénée entre les « postulants » aux postes de responsabilités, dans le secteur public, et les « affairistes » pressés de s'enrichir, dans le secteur privé.

Pour avoir la bénédiction du système ils sont appelés à faire preuve, d'ailleurs, d'imagination et de créativité pour trouver les vecteurs les meilleurs pouvant exprimer, manifester et refléter leur allégeance indéfectible au Premier et au système.

Débouchant sur un système de « gouvernance » basé fondamentalement sur un consensus mou confinant le fonctionnement de l'Etat et la gestion de la chose publique dans une suite, de plus en plus incohérente, de concessions et d'arbitrages dont la seule finalité est d'assurer la survie du système...

De là, et au niveau de l'individu, ce système finit par encourager la servitude, la médiocrité et la prétention et qui fait qu'il ne peut qu'évoluer, peu à peu et d'une manière inéluctable vers un point annonciateur du début de sa fin.

Ce point est atteint quand les gens deviennent de plus en plus enclins à adopter un comportement n'ayant d'autre rationalité que celle qui considère que la véritable reconnaissance de leur valeur, aussi bien dans sa dimension morale que matérielle, est qu'elle ne soit pas reconnue par le système.

Il se trouve alors privé de l'un des moyens les plus « motivants » dont peut disposer un système pour s'assurer l'adhésion des gens à ses normes et leur mobilisation en vue de concourir à la réalisation de ses objectifs sans que, en général, cela ne le préoccupe outre mesure puisque son fonctionnement repose, justement et fondamentalement, sur l'allégeance au système et la reconnaissance de son échelle de valeurs et de ses critères pour les apprécier.

Il importe, dans ce registre, de faire observer que, et en quelque sorte par un jeu d'agrégation, il en est de même pour le peuple qui ne peut exister, dans la logique de ce système, par lui-même et pour lui-même, il est « une poussière d'individus » qui vit dans une situation d'aliénation et de servitude continue et qui, à la limite, est là pour que le Chef ait un peuple à diriger.

C'est ce rapport qu'a le système avec l'individu et le peuple qui génère l'une des sources les plus importantes de son incapacité grandissante à gérer le pays et à assurer sa viabilité.

Le système se trouve, alors, petit à petit « piéger » dans une sorte de consensus politique mou dont il s'accommode mais qui affecte sa capacité de décision et de résolution l'amenant à confiner le fonctionnement de l'Etat et la gestion de la chose publique dans une suite, de plus en plus incohérente, de concessions et d'arbitrages dont la seule finalité est d'assurer sa survie et ses intérêts, et ceux de ses courtisans, bien évidemment, au détriment des intérêts du pays et de la communauté nationale.

Cette dynamique finit, dans la réalité, à conduire le système à osciller dans son fonctionnement entre le besoin qu'il a d'exercer un contrôle total sur tous les aspects et les domaines de la vie publique, perçu comme étant la seule garantie de sa longévité, un contrôle qui n'est le plus souvent qu'illusoire et fictif, et l'absence d'une autorité effective pouvant lui conférer une capacité réelle, dont le pays a pourtant besoin, pour gérer les conflits d'intérêts d'une manière transparente, patriotique et permettant de préserver l'intérêt national.

Se dotant d'une administration à son image... et privant le pays de toute capacité institutionnelle réelle...

Le cas typique de ce fonctionnement, on le retrouve, notamment, au niveau de l'Administration. En effet, son rôle largement biaisé, et dans certains cas complètement dénaturé, par la non différenciation de son espace et de son domaine de ceux du politique, a fait que cette institution a fini par s'éloigner, d'une manière ou d'une autre et à différents degrés, de sa mission première.

Une mission, dont la quintessence, est d'être la composante essentielle de la capacité institutionnelle, dont doit disposer un pays, et d'être chargée, en tant que telle,

fondamentalement de la conception et de la gestion du développement dans toutes ses dimensions allant du sécuritaire jusqu'au socio-économique.

Or, pour assurer cette mission, et ce qu'elle implique comme élaboration de stratégies, mise en œuvre de normes réglementaires, conduite d'arbitrages entre des intérêts, bien souvent divergents, et veille à la préservation de l'intérêt général, l'Administration a besoin de la crédibilité morale et technique l'autorisant à disposer de l'autorité requise pour exercer convenablement ses prérogatives avec la transparence et la compétence voulues.

Une crédibilité dont l'une des finalités est de lui permettre de bénéficier de la confiance des gens qui verront alors en elle l'une des institutions clés de la consolidation de leur citoyenneté en étant à leur service et en étant le garant de l'accès à leurs droits.

Parallèlement, pour ne pas dire concomitamment, elle pourrait alors avoir toute la latitude et l'autorité dont elle a besoin pour amener les individus à respecter leurs devoirs et à contribuer à consacrer leur citoyenneté dont ils deviennent, par de la même, acteurs et bénéficiaires.

Dans la majorité des pays, dont la Tunisie, on a assisté au contraire à une double distorsion par rapport à ce rôle de l'Administration.

La première découle du fait que l'Administration a, dans la quasi-totalité des cas, été « façonnée » pour être au service du « Prince », de sa Famille, de sa Cour et de son Parti. Une distorsion qui aurait suffi, à elle seule, à handicaper cette Administration, voire à la discréditer, pour pouvoir aspirer et revendiquer qu'elle est au service du Peuple et de l'intérêt général.

Il en a découlé une deuxième distorsion de cette instrumentalisation, démunie qu'elle s'est trouvée de cette dimension éthique et des moyens humains et matériels pour pouvoir jouer son rôle « originel » et « naturel », qui consiste à être perçue et à être présentée comme étant pratiquement la source de tous les maux dont souffre le pays et qu'en tant que telle sa critique excessive est non seulement justifiée et tolérée mais est aussi, et surtout, présentée comme étant l'un des signes tangibles de la démocratisation de la vie publique.

Cette perversion du rôle de l'Administration s'est accentuée toute au long du régime Ben Ali pour atteindre son point culminant au cours de ses dix dernières années. Il en a découlé toute une approche erronée de plusieurs questions du développement, de faux débats dont la question du développement régional, la suspension de toute réflexion stratégique, le changement des règles du jeu au niveau de l'administration et à tous les niveaux.

En effet, c'est cette administration handicapée par la non disponibilité des ressources humaines requises, castrée de sa capacité institutionnelle et de son rôle stratégique dans la gestion du développement, asservie pour ne plus servir que d'instrument privilégié au clientélisme politique et économique voulu par le système, vassalisée pour cautionner les choix socioéconomiques imposés par les instances internationales et défendus par des pseudo-experts qui a été, à titre d'illustration,

l'une des nombreuses « réalisations » du Premier Ministre de la dernière décennie de la période Ben Ali.

Au service d'un régime politique qui finit par substituer au patriotisme le clientélisme, au mérite l'allégeance, à l'ambition la prétention... mettant en avant un bilan illusoire et s'accommodant d'une popularité fictive...

Une analyse plus approfondie et plus exhaustive du régime politique que la Tunisie a connu durant plus d'un demi-siècle nous aurait certainement permis d'étayer davantage que, globalement, c'est un régime qui :

- s'est confiné dans une dynamique de gestion du Pouvoir, si Pouvoir il y a, s'accommodant d'un « consensus mou », se basant sur la compromission et la concession et n'ayant d'autre finalité que de lui assurer une longévité, à laquelle il n'aurait pu aspirer autrement, et de préserver ses intérêts et de ceux qui le servent et qui le soutiennent,
- a, de ce fait, substitué au patriotisme le clientélisme, au mérite l'allégeance, à l'ambition la prétention jusqu'au stade où il est, dans une large mesure, l'apanage des médiocres et des serviles qui le font vivre dans l'illusion de la popularité et de la prospérité.

Dans un tel système, il n'y a plus de place pour les vrais débats, pour l'évaluation rigoureuse et transparente des politiques et des décisions, pour le mérite et la compétence, pour les arbitrages rentrant et répondant à une vision stratégique ; il n'y a plus de place que pour les courtisans et non pour de véritables partisans et pour une propagande primaire dont la principale victime à terme est le système lui-même.

Notes

¹ Un tel diagnostic en toute rigueur devrait tenir à la fois compte des aspects positifs et négatifs de la période considérée par cet essai et de leurs pondérations différentes pour apprécier leur contribution à la situation qu'a connue le pays aussi bien en 1987 qu'en 2011.

² Cet essai a pour objet majeur d'essayer de dégager des éléments clés pouvant expliquer le cheminement du pays vers la situation dans laquelle il s'est trouvé en janvier 2011.

³ Parmi les faits importants de ce processus : l'utilisation des pouvoirs d'exception pour résoudre les différends politiques dans les années 1960, l'amendement de la Constitution pour y inscrire la Présidence à vie dans les années 1970... un nouveau recours à l'amendement de la Constitution en 2002 pour « toucher » aux conditions d'accès à la Présidence...

⁴ Dans ce cas, celui qui détient le Pouvoir se devait de composer peu ou prou avec le texte divin et l'institution religieuse qui le « représente ».

Qui sommes-nous ?

Le *Centre de Tunis de la Réflexion Stratégique* a pour motivation première de participer au développement de *la vision stratégique* dont le pays a besoin, une vision devant lui conférer la capacité d'apprécier d'une manière plus rigoureuse le spectre des possibles qui lui est offert et de fournir aux différents acteurs des éclairages les aidant à rationaliser davantage leurs décisions en tenant, notamment, compte en amont et en aval de leur dimension stratégique.

La *Réflexion* du CTRS

Cette publication propose de nouvelles grilles de lecture et de paradigmes autorisant une meilleure compréhension et une prise en charge plus adaptée des intérêts des parties impliquées dans la prise de décision à différents niveaux. Ce faisant, elle ambitionne de fournir les éléments nécessaires pour une meilleure visibilité et une intelligibilité plus conséquente d'un environnement devenant de plus en plus complexe et plus instable aussi bien sur le plan international que régional.

A propos de l'auteur

Sémi Cherif est le président du C.T.R.S. Diplômé de l'Université de Sorbonne (Doctorat d'Economie et Maîtrise de Sciences Politiques) ainsi que de l'Institut de Défense Nationale de Tunis, Sémi Cherif possède une riche carrière d'universitaire et de haut cadre dans la fonction publique. Ses champs d'intérêt couvrent un large éventail de thématiques : questions macroéconomiques et sectorielles, politique économique et compétitivité, politique de l'emploi, politique de lutte contre la pauvreté, économie internationale, analyse prospective, stratégie et relations internationales.